

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'AMI DE LA RELIGION

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s. 6a. ANNEE.

« Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas. »

ANNEE. 12s. 6a.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

QUEBEC, VENDREDI MATIN, 4 JANVIER, 1850.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

AVIS A NOS ABONNÉS.

Nous avons à nous plaindre d'un grand nombre de nos abonnés des villes et des campagnes, qui négligent de payer leur abonnement à notre journal. C'est une assez singulière manière d'encourager les gens. Depuis un mois, pas une seule lettre d'argent nous est parvenue de la campagne. Il nous semble pourtant que les propriétaires de journaux gagnent bien leur argent et que le moins qu'on devrait faire pour favoriser les progrès du journalisme canadien, serait de payer ces comptes d'abonnement. Nous prions donc ceux qui nous doivent l'année 1849 de vouloir bien payer au plutôt, soit à nos agents ou par lettre. Ils voudront bien se rappeler que pour publier des journaux, comme pour faire la guerre, il faut de l'argent.

Nous prions aussi nos AGENTS, qui ont reçu des comptes en Septembre dernier de vouloir bien collecter ces sommes au plus vite et nous les expédier par la maille.

L'AMI DE LA RELIGION DE LA PATRIE.



« Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas. »

QUEBEC, 4 JANVIER, 1850.

La Maille Anglaise.

Nous avons reçu, hier, nos liasses de journaux d'Europe. Nous en extrayons pour aujourd'hui que le simple résumé qui suit:

ITALIE.

ROME.—L'Observateur romain annonce que le général Baraguay d'Hilliers est parti pour Naples dans la matinée du 28. Le Tempo de Naples disait, le 23, que le général Rostolan et M. de Corcelles venaient d'arriver à Naples et devaient repartir bientôt pour la France. Une autre feuille fait remarquer que le roi de Naples, contrairement à ce qu'on avait d'abord dit, n'est empressé de lever l'obstacle de la quarantaine, pour que le général Baraguay d'Hilliers pût se rendre sans retard auprès du Saint-Père. L'Araldo de Naples assure que le président de la République française a écrit au Pape pour expliquer et retirer en quelque sorte la lettre du 18 août.

—Les journaux anglais publient des correspondances de Rome remplies de détails évidemment controuvés. On en jugera par ce trait d'une lettre publiée par le Times: Baraguay d'Hilliers fera exécuter à la lettre la première lettre du Président. Dans cette même lettre nous trouvons une proclamation du général, qui a tout l'air d'une pièce apocryphe, car elle n'a paru dans aucun journal italien. Les feuilles anglaises disent bien que les ennemis en ont empêché la publication dans la feuille officielle à cause de ce mot: La mission de l'armée française n'est pas encore remplie. Mais en admettant ce mot, on ne concevrait pas que les feuilles de Florence, si empressées de publier tous les actes de l'autorité française à Rome, eussent gardé le silence sur cette proclamation, si réellement elle avait été faite. Nous ne reproduisons donc cette pièce que sous toutes réserves:

« Soldats!

« Vous êtes les dignes enfants de cette armée d'Italie dont la gloire fut si grande. Vous avez triomphé de l'anarchie par votre courage; vous avez étonné le peuple romain par votre discipline. La France est fière de vous. Votre tâche n'est pas remplie; mais vous pouvez attendre avec confiance comme vous avez combattu avec courage. Ce sont là des garanties de succès. — A pelé à l'honneur de vous commander, je vous demande votre confiance comme vous avez la mienne. Si, contre toute attente, vous avez encore à combattre pour l'honneur de la patrie, je vous trouverai prêts.

doute ce que je vous ai vu en Afrique et ce que vous avez été sous les murs de Rome.—Payons un juste tribut d'éloges au général que vous venez de perdre. Sa brillante valeur dans les combats et son noble caractère sont appréciés par le président de la République, si jaloux de la gloire de la France et de l'honneur de ses armes.

« Rome, le 20 novembre.

BARAGUAY D'HILLEIRS,
« Général commandant en chef. »

Le correspondant du Times prétend que « selon toute apparence, il se tiendra un congrès à Naples pour régler la question romaine, » et dit que l'individu qui a cherché à se tuer devant les cardinaux, en évitant soigneusement de se blesser d'aucun coup, en est à sa troisième comédie de cette nature.

—Une correspondance, publiée par un journal rouge de Lyon, annonce que la ville de Bologne demande à passer sous la domination autrichienne. On ne trouve aucune trace de rien de pareil dans les feuilles italiennes. C'est tout simplement un conte démocratique. Tout au plus pourrait-on supposer que quelques mazziniens, se prétendant la ville de Bologne, ont imaginé de faire cette demande afin de jouer un bon tour au Pape. En tout cas, leurs amis de Lyon annoncent le fait avant qu'ils aient pu le réaliser. Ce n'est pas la première fois qu'il leur arrive de prophétiser ainsi.

Une lettre de Rome du 1er décembre, dit: que la Cour de Portici était presque reconciliée avec la France et qu'on parlait du retour du Pape dans ses états comme devant avoir lieu immédiatement.

Une autre lettre du 4, dit que le général Baraguay d'Hilliers n'a encore pu réussir à engager Sa Sainteté à se rendre à Rome et que la cause de ce retard venait de ce qu'elle voulait auparavant effectuer un nouvel emprunt afin de retirer tout le papier monnaie en circulation.

ANGLETERRE.

La reine Adélaïde est décédée le 2 décembre, à deux heures moins sept minutes du matin. Voici ce que nous lisons dans les journaux d'Europe à ce sujet:

Londres, 11 déc.—La reine a ordonné de rendre publics les ordres donnés par la reine Adélaïde pour ses funérailles. Sa Majesté (la reine Victoria) a désiré que ces ordres, dignes de la piété fervente et de l'humilité sincère de la feu Reine douairière, fussent exécutés autant que possible. En conséquence, elle a autorisé que l'on se déprît du cérémonial observé d'ordinaire dans les funérailles des rois et reines du royaume.

Copie des dernières dispositions de la Reine douairière.—Sachant bien que nous sommes tous égaux devant le trône de Dieu je demande en conséquence que mes restes mortels soient transférés au cimetière sans pompe ni cérémonie. On les transportera à la chapelle Saint-Georges (WindSOR), où je demande que l'on fasse des funérailles aussi modestes que possible.

Je désire surtout n'être pas exposée publiquement et que les funérailles aient lieu au point du jour, sans cortège. Le cercueil devra être porté à la chapelle par des matelots. Tous ceux de mes amis et parents qui désireront y assister pourront le faire. Mon neveu, le prince Edouard, de Saxe-Weimar, les lords Howe et Denligh, l'honorable Waskley, M. Hood, sir C. Barnard et sir Davies, avec celles de Mesdames qui le désireront, y assisteront.

Je meurs en paix et je désire être transportée à ma sépulture en paix et libre de volontés et de la pompe de ce monde. Je ne veux être ni disséquée ni embaumée, et je souhaite donner aussi peu de peine que possible.

(Signé) ADÉLAÏDE.

Novembre 1841.

SUISSE.

VAUD.—L'interdit qui a précédé durant un mois sur les paroisses catholiques de ce canton en vertu d'un arrêté du très haut Conseil d'Etat, vient enfin d'expirer. La conduite des catholiques de ces paroisses a été, pendant ce temps-là, vraiment digne d'admiration.

Dans le district d'Echallens, par exemple, ceux d'Echallens, de Villars, de Breigny, allient, les dimanches et fêtes, à la messe à Assens, et à Bottons, où la sainte messe était célébrée par les vicaires, et après-midi, de retour chez eux, ils se réunissent à l'église, où le régent récitait le chapelet, faisait une lecture et terminait par quelques prières pour les besoins de l'Eglise. Après quoi un grand nombre restait encore une demi-heure ou trois quarts-d'heure dans le lieu saint; le soir, les fidèles se retrouvaient à l'église pour la prière.

Le mauvais temps ne les empêchait point de faire une lieue et plus pour aller entendre la messe. Ainsi, dimanche, 25 Novembre, par un temps affreux, quelques-uns de ceux qui allaient à Assens voulurent prendre un sentier. Bientôt ils trouvèrent une grande quantité d'eau et furent obligés de retourner sur leurs pas pour rejoindre la grande route; mais un vieillard de 60 ans, plutôt que de rebrousser chemin et de s'exposer à arriver trop tard, parce qu'il n'avait pas les jambes des autres, posa ses souliers, ses bas, releva son pantalon et continua son chemin.

Il faut espérer que Dieu, en considération de la foi vive qui régnait encore, et des âmes vraiment justes et saintes, détournera de nous les fléaux dont il semble vouloir nous frapper, et nous conservera la foi, comme il conserva Isaac à raison de la foi de son père.

TURQUIE.

Constantinople, 21 novembre.—La Russie ne se contente plus aujourd'hui de l'éloignement des frontières de Bem et de tous les Polonais qui ont passé à l'islamisme elle n'est pas satisfaite encore de l'engagement pris par la Porte de ne leur confier aucune fonction dans le service actif; elle exige maintenant qu'ils soient incarcérés et traités comme prisonniers.—La Porte, en réponse à ces exigences, a déclaré d'une manière simple et résolue que toutes ces personnes ayant embrassé la religion mahométane, elles ne se trouvaient pas seulement sous sa protection, mais qu'elles étaient encore devenues exclusivement des sujets de la Porte.—Qu'en conséquence, il n'appartenait qu'à la Turquie, comme puissance indépendante, de statuer souverainement sur leur sort. Cette réponse, après avoir été communiquée aux ambassadeurs de France et d'Angleterre, a été envoyée à MM. de Tsoff et Sturmer.

Nous lisons ce qui suit dans la Correspondance particulière de l'Univers, datée de Constantinople, le 25 novembre 1849:

« La Porte a repoussé la note de la Russie demandant le renvoi de tous les réfugiés établis même avant la guerre de Hongrie. Le refus est atténué par un ton poli. La légalité comme la raison permettaient de répondre que le gouvernement turc ne connaît pas d'autres réfugiés, mais seulement des individus porteurs d'un passeport, comme tous les Français en général, et placés conséquemment sous la protection de quelques puissances, en vertu des anciennes capitulations.

« Comment le Czar prendra-t-il cette déconvenue? L'opinion commune est qu'il se contentera pour le moment de l'explication et ne poussera point davantage sa pointe diplomatique. »

« Une preuve de la disposition favorable de La Porte pour l'Occident catholique, c'est que le Sultan a fait complimenter Sa Sainteté Pie IX. sur l'heureuse issue du siège de Rome, tout en lui exprimant le désir de le voir bientôt rétabli dans la même ville sur son trône pontifical. Le porteur de cette lettre, écrite à peu près en même temps que la première lettre de refus au Czar, est Mgr Hassoun, archevêque des arméniens-unis de Constantinople. J. nous annonce de Naples que le Souverain Pontife a été vivement touché de ce témoignage de sympathie du chef de l'Islamisme, et qu'il l'a accepté comme une consolation et un dédommagement des insultes et des ingratitude dont l'abbé avait beaucoup de ses fils rebelles et égarés. Ces rapports bienveillants, échanges depuis plus de deux années entre le Pape et le Sultan, indiquent assez l'heureuse modification de la société ottomane, et nous rassurent dans les conseils que nous osons donner à notre patrie, de contracter une alliance plus nette et plus ferme avec l'Occident au-delà.

« Le catholicisme et la civilisation ne peuvent qu'y gagner. Ce double motif ne suffit-il pas? est-il besoin de répéter que par sûreté viendra un accroissement d'influence et d'avantages politiques? »

« Le catholicisme et la civilisation ne peuvent qu'y gagner. Ce double motif ne suffit-il pas? est-il besoin de répéter que par sûreté viendra un accroissement d'influence et d'avantages politiques? »

« Demain soir, le Dr. Painchaud, donnera une lecture, dans la salle du parlement sur le sujet suivant: Des bonnes et des mauvaises habitudes et de leur influence physique et morale. Ce sujet ne devra pas manquer d'intéresser et nous invitons nos lecteurs à s'y trouver. »

Californie.—Le Créscent City, arrivé à Chagres le 26 décembre, apporte des nouvelles de la Californie en date du 16 Nov: Le Panama qui était dans le port de San-Francisco avait à bord un demi million de piastres en poudre d'or et plus de deux cents cinquante passagers qui sont presque tous venus à bord du Créscent City. A cette date on s'occupait des élections des officiers du nouvel état et le parti démocrate avait obtenu une majorité.

Le Courrier des Etats Unis parle ainsi de la prospérité du pays.

« Les développements de San Francisco marchent avec une rapidité merveilleuse; partout s'élèvent de nouvelles constructions, et les ouvriers charpentiers y gagnent \$16 par jour. Indépendamment des maisons particulières et des magasins qui poussent en quelque sorte sur le sol, on élève déjà des édifices publics. Ainsi MM. Chittenden et Conner sont en train de construire un vaste et beau bâtiment qui est dessiné sur le plan des Bourses de New-York et de Boston, et qui portera le nom de Merchant's News Room and Exchange.

« Mais quelque vitesse qu'on y mette, les constructions sont encore loin de suffire aux besoins de la population qui dans ce moment-ci s'accroît d'une foule de travailleurs venus des mines, d'où ils sont chassés par la saison pluvieuse. Les loyers s'en ressentent, et la vie renchérit dans une effrayante proportion. On fait bien l'avoire beaucoup de poudre d'or. Les routes qui conduisent aux mines, étaient déjà impraticables vers le milieu de novembre; et l'on plaint fort les malheureux qui seront obligés d'hiverner hors des villes et des villages. »

INCENDIE D'UNE RAFFINERIE.—Le plus vaste établissement sucrier que renfermait New York est devenu la proie des flammes dans la journée de samedi.

La raffinerie de MM. Woolsey et cie. située dans Front street, entre Clinton et Montgomery streets, était élevée de dix étages; c'est au huitième que le feu s'est déclaré vers une heure de l'après-midi. Il s'est fait jour d'abord au-dessous d'un vaste poêle, au moment où les ouvriers allaient rentrer de leur diner. Le contre-maître, M. Platt, averti sur le champ, saisi un tuyau de pompe qu'il dirigea sur le foyer; mais la chaleur et la fumée l'asphyxièrent et ce ne fut qu'avec le plus grand danger qu'on parvint à le sauver. Bien que brûlé d'une manière horrible à la figure et aux mains, il donna l'ordre d'ouvrir les réservoirs d'eau situés à chaque étage: inutile précaution. Le feu s'en répandit pas moins avec une dévorante activité dans les vaste salle à demi inondées. Le vent impétueux qui soufflait à ce moment favorisait encore ses progrès, et lorsqu'il les comprit arriverent, on comprit que le seul espoir qui restait était de renfermer l'incendie dans ses limites primitives. C'est à peine si les efforts combinés de quarante compagnies, accourues au son de la cloche, qui sonnait l'alarme générale, purent parvenir à ce résultat. L'entrepôt

des tabacs, situé en face de raffinerie, ne fut surtout préservé qu'avec les plus grands-peines. Ce fut seulement vers cinq ou six heures du soir que l'on pût se considérer comme définitivement maître du feu.

La perte, tant pour les bâtiments qu'en machine et en marchandises, est évaluée à cinq cent mille dollars. Les assurances ne s'élevèrent pas, dit-on, à la moitié de cette somme; car, par une singulière fatalité, on en avait laissé dernièrement plusieurs s'éteindre sans les renouveler. Quatre cent ouvriers se trouvent en outre privés de travail par ce sinistre.—Courrier U. E.

Décès.

A St. Roch, le 31 décembre, après une longue et douloureuse maladie, dame Angélique Poqueville dite Normand, épouse de sieur Michel Robitaille, à l'âge de 46 ans. Elle laisse, pour déplorer sa perte, un époux et cinq enfants inconsolables.

A Montréal, le 16 décembre, dame Marie Warren, âgée de 55 ans, épouse de François Lemaître, imprimeur.

A Bonaventure, le 6 décembre dernier, après une maladie de deux ans qu'elle a supportée avec la résignation d'une vraie chrétienne, dame Archange Boissonneault, épouse de sieur Jacques Fradet, à l'âge de 51 ans et 8 mois.



DISTRICT DE QUÉBEC. Une Session de la Cour du Banc de la Reine, tenant juridiction criminelle pour le district de Québec, sera tenue en la Cour de Justice, en la cité de Québec, LUNDI le VINGT-UNIEME jour de JANVIER courant, à NEUF heures du matin; je donne en conséquence avis par ce présent à tous ceux qui auront à poursuivre aucun des prisonniers détenus en la prison commune de ce district, qu'ils aient à y être présents pour les pour-uivres en droit, et je donne aussi avis à tous Juges de Paix, Coronaires, Connétables et Officiers de Paix, du et pour le district susdit, qu'ils s'y trouvent alors en propre personne, avec leurs records, indictments et autres documents, pour agir et faire à cet égard ce qui appartiendra à leurs différents grades.

W. S. SEWELL, Sheriff.

Bureau du Sheriff, Québec, 4 janvier 1850.

POUR SAN-FRANCISCO.

DÉPART DES STEAMERS DE New-York. les 1er et 15 de chaque mois.

STEAMERS POUR CHAGRES:

SALON de l'arrière	\$125
de l'avant	\$100
CABINE d'en bas	\$90
Steerage	\$65

POUR LA HAVANE,

1re Cabine	\$100
2e	\$90
Steerage	\$50

DE PANAMA A ST. BLAS,

Cabine	\$225
Steerage	\$100

Do à ST. DIEGO,

Cabine	\$250
Steerage	\$125

Do SAN FRANCISCO,

Cabine	\$300
Steerage	\$150

PAQUEBOTS A VOILES, Partant de New-York chaque semaine.

POUR SAN-FRANCISCO

Cabine, de	\$225 à \$25
Steerage	\$125 à \$150

Pour les autres détails s'adresser à

In Mission de Commission de l'Ami de la Religion et de la Patrie, Québec, ou à J. C. ROBILLARD, 86 Cedar Street, New-York, 22 novembre.

CERTIFICATS

en faveur des Eaux de PLANTAGENET.

Montréal, 17 Avril 1849.

L'analyse des eaux de Plantagenet m'ayant été soumise...

A. HALL, M. D.

Professeur de chimie, Collège Mc Gill.

Montréal, le 5 avril 1849.

Le propriétaire de ces sels minéraux de Plantagenet...

HY. MOUNT,

M. R. C. S. L.

Montréal, 3 mars 1849.

Une analyse des eaux Minérales de Plantagenet...

L. F. TANNIER.

Montréal, 29 avril 1849.

Monsieur—Vous m'avez témoigné le désir d'avoir...

J. L. LEPROHON, M. D.

CHARLES BAILLARGE,

PRATIQUE et enseigne l'Architecture, l'Arpentage...

Rue St. François, No. 12.

Aux électeurs de la Cité et de la Banlieue de Québec.

MESSIEURS,

J'AI accepté la situation de commissaire en chef des Travaux Publics...

Déjà trois fois vous m'avez élu unanimement pour vous représenter en parlement...

le règne de l'Oligarchie, du patronage, du favoritisme est fini et proscrit pour toujours du Canada.

Pour capter la faveur, et obtenir les suffrages des électeurs la veille d'une élection...

Je laisse avec confiance le soin de mon élection à votre patriotisme bien connu.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre très dévoué serviteur,

J. CHABOT.

Québec, 28 décembre 1849.

Nouvelle édition

CALENDRIER ECCLESIASTIQUE.

DES erreurs, quoique peu graves, s'étant glissées dans la préparation typographique...

PROPOSITION AVANTAGEUSE.

Maison de Commerce A VENDRE OU A LOUER.

UNE personne qui désirerait s'établir en campagne, trouverait de grands avantages...

E. LACROIX,

rue Saul au-Matelot.

Québec, 12 décembre 1849.

BAZAR

de la Société Charitable des Dames Catholiques de Québec.

Le public est respectueusement informé, qu'il se tiendra un BAZAR de cette Société...

Mesdames FAN VELSON,

MASSUE,

PAINGHAUD,

ROY,

WOULSEY.

Mesdames, McCord, Duval, Lelièvre et U. Tessier...

JOSEPHTE MASSUE,

Secrétaire.

Québec, 7 Décembre, 1849.

COMMANDES

POUR LA FRANCE.

Le Soussigné expédiera, VENDREDI, le 4 janvier...

STANISLAS DRAPEAU.

Agent général en Canada

MAISON DE COMMISSION de l'Ami de la Religion et de la Patrie.

LOUIS LEMOINE,

MÉCANICIEN.

FABRIQUE des Pompes à feu depuis \$10 jusqu'à \$250.

Guitares Françaises.

De la manufacture de Hussen et Duchêne, à Paris...

AUSSI.

Cordes françaises pour Guitares et pour violon.

J. & O. CRÉMAZIE.

Québec, 4 juin, 1849.

UNE INSTITUTRICE DEMANDÉE.

On a besoin immédiatement d'une institutrice capable d'enseigner l'anglais et le français...

Québec, 3 Déc. 1849.

Nouvel Etablissement.

Le Soussigné à l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert un établissement comme

IMPRIMEUR

Libraire et Papetier.

RUE BUADE, 9 RUE BUADE, Haute-Ville, Haute-Ville, QUÉBEC.

Il vient de recevoir par le CANADA, de Glasgow, un assortiment considérable consistant en PAPIER de toutes qualités et descriptions...

Une grande variété de LIVRES d'ÉCOLES, Dictionnaires, Atlas, Cahiers.

Le soussigné espère par sa longue expérience dans cette branche de commerce...

JOSEPH PETITCLERC, Notaire, rue St. Joseph, N° 14, Haute-Ville. Québec, 26 mai 1849.

É. TALBOT. Avocat. A établi son bureau au No. 63 Rue St. Louis, Haute-Ville de Québec, 5e porte de la Cour. Québec, 1er mai, 1849.

M. P. L'AY architecte, demeure maintenant rue Desjardins, St. Roch, vis-à-vis le magasin de meubles de M. T. Larivière. Québec 29 mai, 1849.



DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

EN conséquence de la translation du siège du Gouvernement à Toronto, avis public est par le présent donné que toutes communications destinées à ce département de la part de personnes résidentes dans le Haut-Canada...

Les communications des personnes résidentes dans le Bas-Canada, devront être adressées à L'Assistant-Commissaire des terres de la Couronne, Montréal.

MARTIN RAY, Au pied de l'escalier de la Basse-ville, est nommé AGENT des EAUX de PLANTAGENET.

Le Livre des FORMES LÉGALES pour la TRANSACTION DES AFFAIRES adapté pour l'usage DES MARCHANDS, COMMISS, OUVRIERS, FERMIS, ainsi qu'à toutes les personnes dans la vie privée AUSSI.

Table de Profit et d'Escompte; table d'intérêt à 6 et 7 par cent; table d'échange en Angleterre sur différent taux...

Par W. H. RICHMOND, Auteur de la Tenure des Livres en partie double.

Prix: 6s-3d par copie, payable lors de la livraison de l'ouvrage.

Cet ouvrage est publié en anglais. On s'abonne aux bureaux de ce journal. Québec, 14 nov. 1849.

HIVER. HIVER. HIVER.

Maintenant le temps est venu pour vous procurer l'article indispensable pour l'hiver, des

SOULIERS et BOTTINES de CAOUTCHOUC pour DAMES et MESSIEURS.

MAINTENANT A VENDRE A DES PRIX SANS EXEMPLE, AU

Depot americain de Caoutchouc,

Rue STE. FAMILLE, Haute-Ville, adjoignant l'établissement de Marchandises Sèches du soussigné.

15,000 paires de Souliers communs de Caoutchouc, de bonne qualité, style original, pour Dames et Messieurs.

Depot de Caoutchouc, Rue Ste. Famille. Québec, 3 décembre, 1849. T. CASEY.

DÉPOT DE MIROIRS ET D'HORLOGES AMÉRICAINES

No. 9 RUE SOUS-LE-FORT BASSE-VILLE.

VENTE du soir par le soussigné, Marchandises Sèches, Hardes faites, Quinquaille, etc. etc. les LUNDIS, MARDIS et MERCREDIS, de chaque semaine pendant l'été.

Conditions,—COMPTANT. P. O'DOUD, Québec, 16 mai 1849. E. & C.

EN VENTE.

LE CALENDRIER ECCLESIASTIQUE DE QUÉBEC, POUR 1850,

IMPRIMÉ CI-DEVANT PAR M. NELSON.

LE SOUSSIGNÉ informe M. les Curés et les Marchands des campagnes des Diocèses de Québec et de Montréal, qu'il a seul le privilège d'imprimer le Calendrier Ecclesiastique de Québec...

Ce Calendrier imprimé sur caractères neufs, contiendra pour l'avantage de la classe commerciale: UN TABLEAU DES COURS DE JUSTICE, d'après le dernier bill de Judicature.

UNE TABLE D'INTÉRÊT, à 6 par cent, UNE TABLE D'ESCOMPTE, ainsi qu'un TABLEAU DES BANQUES, marquant les jours où elles escomptent.

On pourra se le procurer aussi chez MM. J. & O. Crémazie: J. T. Brousseau; T. Cary et M. Amiot, marché de la Basse-Ville. Prix à la douzaine, 2s.—Par 12 douzaines, (1 gros.) 21s-6d.—Par copie, 6 sous.

Stanislas Drapeau, Québec, 23 novembre, 1849.

H. S. DALKIN,

MARCHAND DE BOIS,

No. 38 RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE Québec, 6 juin 1849.

CHARLES BAILLARGE,

Pratique et enseigne l'Architecture, l'Arpentage et le Génie Civil. Rue St. François, No. 12.—Québec, juillet, 1849.

Bureau du prêt aux Incendies.

HOTEL DU PARLEMENT, Québec, 1er juin 1849.

AVIS est par le présent donné à ceux des Incendies qui n'ont pas encore payé l'intérêt échu qu'ils doivent en vertu de leurs obligations du 1er décembre 1847 et 1848...

FELIX GLACKEMEYER.

A LOUER.

PLUSIEURS appartements dans le haut d'une maison à deux étages, située rue et faubourg St. Vallier.

AUSSI.

Le bas de cette maison, ayant été occupé jusqu'à ces jours derniers comme magasin de grains. Cette maison est située dans le plus beau poste possible pour le commerce.

Dr. GIROUX,

APOTHECAIRE,

à transporté son Etablissement

2 RUE LA FABRIQUE.

vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau,

Trois du Marché de la Haute-Ville,

QUÉBEC.

EMPLACEMENTS et Maisons à vendre, T. A. PARANT, Québec, 14 juin 1849.

Conditions.

L'Ami de la Religion et de la Patrie se publie trois fois par semaine, les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine...

PRIX DES ANNONCES.

Pour six lignes et au-dessous... 2s-6d. Chaque insertion subséquente... 7d.

Liste des Agents.

Les Messieurs suivants, nommés agents de notre Journal, sont autorisés par nous, à recevoir les argents, et à en donner quittance.

- Montréal: MM. E. R. Fabre, P. Nourie, A. Dallaire, J. D. V. St. Cyr, Mr. Pabbé Champeaux, Paul Thibodeau, Chs. LeTallier, J. D. Lépine, L. Belleny, L. Morcan, L. Charles, Dr. L. Labrecque, H. Roy, John Heath, Chs. Frs. Caron, Mr. Pabbé Bernard, Mr. Pabbé Robit, L. C. LeFrançois, J. Filteau, N. P. Lobbier, D. V. St. Cyr, St. Eustache, Dist. M. Danase Robin, L. Z. Duval, L. Tr. Mblay, Mr. Pabbé Goddard, Mr. Pabbé Goddard, St. François, Riv. du Sud, Philp. de Beaulieu, St. Michel, B. Pouliot, N. P. St. Denis, F. Jorje, N. P. St. Roch, des Aulnais, L. Tr. Mblay, Rivière du Loup, J. B. Pouliot, St. Foye, Mr. B. Marquette, St. Germain, H. Tanguay, Thos. Bégin, Inst.

Stanislas Drapeau, PROPRIÉTAIRE.

BUREAU DU JOURNAL No. 14, RUE STE. FAMILLE, QUÉBEC